



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

# 71 lits supplémentaires à la résidence Plantzette

**SIERRE** Après quatre ans de travaux, l'EMS a été inauguré hier. L'établissement aura la particularité d'être géré par le Centre médico-social de la région. Une première en Valais.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH

Les chambres sont aménagées et prêtes à accueillir leurs premiers pensionnaires. Après quatre années de travaux sur les hauts du lac de Géronde, la résidence Plantzette a été inaugurée mardi matin à Sierre. Prenant ses quartiers à l'ancienne clinique Sainte-Claire, ce nouveau home pour personnes âgées accueillera ses premiers pensionnaires le 23 mars. Il proposera 71 lits, dont 67 destinés aux séjours de longue durée. De quoi répondre aux besoins régionaux toujours plus importants en la matière. Selon la planification cantonale des soins de longue durée 2016-2020, il manquait en effet au district de Sierre au moins 87 lits de longs séjours en EMS.

«Avec l'ouverture de la résidence Pré-du-Chêne à Venthône en 2018 et celle de Plantzette aujourd'hui, l'objectif défini dans la planification est atteint», note Victor Fournier, chef du Service de la santé publique.

## 20 millions investis

C'est l'association ProjetSanté, qui regroupe 21 communes des districts de Sierre et Loèche, qui est à l'origine de ce

nouvel établissement. En 2016, et afin de répondre à la pénurie de lits dans la région, elle rachetait la clinique Sainte-Claire au canton.

Au total, ce sont quelque 20 millions de francs qui ont été investis dans le rachat, la transformation et l'extension du bâtiment. Un montant qui comprend une participation cantonale de 5,8 millions de francs. «Le résultat, c'est un outil magnifique créé pour et par notre collectivité régionale», se réjouit Olivier Salamin, vice-président de ProjetSanté.

## Modèle de gestion unique dans le canton

La résidence Plantzette aura en outre la particularité d'être intégralement gérée par le Centre médico-social (CMS) régional de Sierre. A l'échelle du canton, c'est la première fois qu'un tel modèle de gestion est mis en œuvre. Cette démarche découle de la volonté politique d'intensifier la coordination et la continuité des soins de longue durée.

«Alors que 70% des placements en EMS se font aujourd'hui via la case hôpital, cette nouvelle

organisation permettra aussi d'éviter les hospitalisations inappropriées. Elle aura par conséquent un impact positif sur les finances publiques», lance Laetitia Massy, présidente du comité de direction du CMS. Afin de répondre à ces nouvelles missions, une centaine de postes de travail seront créés au sein du CMS. Ils seront répartis entre les soins, l'intendance, l'animation, l'administration et le service technique. «Une vingtaine de personnes ont été recrutées à l'interne», précise Laetitia Massy.

## Le Canton va suivre le projet

Conseillère d'Etat chargée du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Esther Waeber-Kalbermatten assure que ce projet pilote sera suivi attentivement par le canton. «Les synergies qui vont en découler permettront aux personnes âgées concernées de bénéficier de prestations adaptées à l'évolution de leurs besoins. Peut-être que cela fera fleurir des projets similaires ailleurs en Valais.»

A noter que le grand public pourra découvrir la résidence Plantzette lors d'une journée



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

portes ouvertes prévue ce samedi 7 mars.



Le résultat, c'est

un outil magnifique  
créé pour et par notre  
collectivité régionale."

**OLIVIER SALAMIN**  
VICE-PRÉSIDENT DE PROJETSANTÉ



Olivier Salamin, vice-président ProjetSanté, et Esther Waeber-Kalbermatten remettent les clés de la résidence Plantzette à Laetitia Massy, présidente du comité de direction du CMS de la région siéroise.



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



**Après quatre ans de travaux, la résidence Plantzette accueillera ses premiers pensionnaires le 23 mars.**